

LE JOURNAL DES ENTREPRISES

ACCOMPAGNEMENT

[FIL INFO] Les dernières actualités qui comptent pour les entreprises

Par la rédaction, le 15 septembre 2022

Annonces gouvernementales, nouvelles réglementations concernant les entreprises, mesures exceptionnelles, conjoncture économique, mais aussi actualités économiques fortes dans les territoires : retrouvez dans ce fil spécial toutes les informations importantes pour les entreprises et les employeurs.



▲ Retrouvez les informations pour gérer au mieux votre entreprise après la crise du Covid-19 et dans le contexte de la guerre en Ukraine. — Photo : JDE

16 septembre

Les aléas climatiques vont coûter plus de 5 milliards d'euros cette année aux assureurs

Entre les tempêtes, la grêle et la sécheresse, les aléas climatiques vont au moins générer 5,2 milliards d'euros d'indemnisations par les assureurs cette année. C'est ce qu'indique le dernier pointage de France Assureurs, cité par les Echos. Un niveau largement supérieur à la normale. La fédération d'assureurs estime en effet que les indemnités se montent en moyenne à 3,5 milliards d'euros par an depuis 2017. Et les calculs pour 2022 ne sont pas clos : non seulement l'année n'est pas terminée, mais en plus les conséquences de la sécheresse sur les récoltes ne sont pas encore partout connues.

Contrat d'électricité : Agnès Pannier-Runacher appelle à la vigilance

Attention à ne pas signer trop vite et surtout à n'importe quel prix. La ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher a appelé ce matin les entreprises et les collectivités à la vigilance dans leurs négociations avec leurs fournisseurs d'énergies. « On voit des nouveaux contrats appuyés sur des prix de 800 euros, voire plus. Ce n'est pas le prix de l'électricité sur le marché. Il faut être très vigilant sur ces contrats et ne pas se faire embarquer ».

 **A (re)lire :** Contre l'envolée des prix de l'énergie, l'État maintiendra a minima son soutien aux entreprises en 2023

L'automobile retrouve (un peu) le moral

Après 13 mois de baisse, le marché des voitures neuves renoue avec la croissance en Europe. Avec 650 000 immatriculations enregistrées, le marché est en hausse de 4,4% en août. Si les chiffres demeurent très en deçà à ceux d'avant le Covid, le marché progresse fortement en août en Italie

(+10%) et en Espagne (+9%), un peu moins en France (+3,8%) et en Allemagne (+3%).

15 septembre

Prix de l'énergie : le patronat sonne l'alarme

Privé de bouclier général contre la flambée de l'énergie, le patronat ne désarme pas pour autant. Au lendemain des annonces du gouvernement sur les aides anti-inflation prévues pour 2023, le président du Medef a lancé un "cri d'alerte", ce matin, sur *BFMTV*. Et pour cause, pour Geoffroy Roux de Bézieux, si l'Etat ne les aide pas plus, les entreprises devront se résoudre à produire moins. Un appel à l'aide pressant, également relayé par la CPME, dès hier. Les mesures de l'exécutif ont également suscité l'incompréhension de deux organisations professionnelles de l'énergie. France Gaz Liquides et l'Association française du gaz déplorent en effet "l'exclusion du GPL" dans le bouclier tarifaire. Un choix qualifié de "surprenant" d'un point de vue social et écologique, alors que les gaz et biogaz liquides seraient "capables de concilier transition énergétique et soutien au pouvoir d'achat".

 **A (re)lire :** Contre l'envolée des prix de l'énergie, l'État maintiendra a minima son soutien aux entreprises en 2023

Défaillances : inquiétant retour à la "normale" pour les TPE-PME

Les défaillances d'entreprise à un point de bascule ? En août, mois traditionnellement le plus calme de l'année, le nombre de procédures ouvertes (1 246) n'a jamais été aussi proche de son niveau pré-coronavirus, selon la Banque de France (42 dossiers de moins par rapport à 2019, soit un écart de seulement 3 %). Ce rapprochement s'inscrit dans une tendance de fond : après avoir atteint un plus bas historique en octobre dernier, le volume cumulé de défaillances sur douze mois ne cesse d'augmenter. Il s'est établi à 35 465 en août (+26,5 % sur un an). Certes, bien loin de ce qu'il était sur la même période de 2018-2019 (-30,7 %)... sauf pour les TPE (hors microentreprises) et les PME de moins de 50 salariés : elles connaissent, au contraire, une hausse de leur sinistralité d'environ +2 %. Une première depuis le début de la crise sanitaire.

L'inflation ne bat pas en retraite

Le recul de l'inflation, en août, était déjà très modéré. Il s'avère finalement encore plus relatif : l'augmentation des prix sur un an a été réévaluée à 5,9 % par l'Insee, soit 0,1 point de plus qu'initialement annoncé. En cause : "une accélération plus soutenue des prix de l'alimentation" en général (+7,9 %), des produits frais en particulier (+3,5 %), ainsi qu'"un ralentissement moins marqué des prix de l'énergie" (+22,7 %) - ces deux derniers chiffres ont même été revus à la hausse de 0,5 point chacun. L'institut avait vu juste, en revanche, sur l'inflation des produits manufacturés (+3,5 %), gonflée notamment par la fin des soldes d'été.

Financement participatif : les plates-formes gagnent du temps

Les acteurs du financement participatif peuvent souffler. Une ordonnance, parue au *Journal officiel*, ce matin, leur donne un an de plus, soit jusqu'au 10 novembre 2023, pour se mettre en conformité avec la réglementation européenne. Par souci d'harmonisation, celle-ci impose aux entreprises un nouveau statut, baptisé PSFP (pour "prestataire de services en financement participatif"). Or, en mai dernier, les représentants du secteur étaient montés au créneau pour demandeur un délai, par crainte d'un potentiel "désastre".

14 septembre

Crise de l'énergie : les entreprises passeront à la caisse en 2023...

On prend les mêmes et on recommence. Pour soulager les entreprises étranglées par leurs factures énergétiques en 2023, le gouvernement suivra, peu ou prou, les recettes déjà imaginées pour cette année. Un soutien a minima, et très ciblé, que le ministre de l'Economie a totalement assumé, cet après-midi, en conférence de presse : « Il faut bien que des [hausse de] prix passent et certaines entreprises ont la possibilité d'augmenter leurs tarifs ! Si l'État compense toutes ces augmentations, l'inflation n'en finira jamais », a tenté de justifier Bruno Le Maire.

 **A lire :** Face à la flambée des prix de l'énergie, l'État maintiendra a minima son soutien aux entreprises en 2023

... pas de "black-out" électrique cet hiver, mais des tensions possibles...

Aura-t-on suffisamment d'énergies cet hiver ? Gestionnaire du réseau de transport d'électricité en France, RTE vient de livrer ses premières hypothèses, qui restent soumises à un certain nombre d'incertitudes, à commencer par la météo. Pour le président du directoire de RTE, Xavier Piechaczyk, cité par nos confrères des Echos, un scénario central se dégage toutefois : les Français devront réduire leur consommation jusqu'à six fois cet hiver pour éviter les coupures de courant. Des baisses de consommation que RTE estime à moins de 5%. « En aucun cas, la France risque le black-out », rassure le dirigeant de RTE, mais des coupures d'électricité de deux heures, par secteur, pourraient être mises en œuvre. Des coupures qui pourraient être beaucoup plus nombreuses – jusqu'à une trentaine de jours – selon un scénario plus noir dressé par RTE, s'appuyant sur une accumulation de mauvaises nouvelles (hiver froid, pénurie de gaz, etc.).

... et la nécessité d'économiser le gaz dès maintenant

Si le stock de gaz français est plein à 94% et devrait l'être à 100% au début de l'hiver, il faut faire attention à notre consommation dès maintenant, indique aujourd'hui le gestionnaire de réseau de transport de gaz GRTgaz. Si les températures ne descendent pas en dessous des normales saisonnières, le système gazier français sera « capable de faire face à la demande », mais aura très peu de marges de manœuvre. Si les températures chutent, le déficit de gaz pourra atteindre 5% de la consommation. « Un niveau résorbable par l'atteinte des objectifs de sobriété affichés par les pouvoirs publics », assure-t-on chez GRTgaz.

La croissance résiste, l'inflation encore plus

Et pourtant, malgré cette crise de l'énergie, non, la récession n'est pas pour demain. En dépit de récents messages d'alerte, le ministre de l'Economie persiste et signe, avec ses nouvelles prévisions de croissance. Bruno Le Maire mise sur +2,7 % cette année (0,2 point de plus qu'il ne l'espérait encore au début du mois), mais seulement +1 % en 2023. Ce dernier chiffre est revu à la baisse de 0,4 point, car « nous sommes soumis à tous les aléas internationaux, en particulier la guerre en Ukraine, les prix de l'énergie », ou encore « les

difficultés en Allemagne, Etats-Unis et Chine », a expliqué le patron de Bercy, sur *CNews*. Du côté de l'inflation, il n'attend pas de répit avant février au moins. En conséquence, la hausse des prix devrait finalement atteindre +5,3 % en 2022 (+0,2 point par rapport aux projections précédentes), admet le ministère... et encore +4,2 % l'an prochain (+1,9 point !).

Le bâtiment serre les dents

L'étau se resserre sur les entreprises du bâtiment. Elles devraient parvenir à boucler l'année 2022 sur une croissance de leur activité, en volume, de 3,8 % en un an, selon leur fédération, la FFB. Un chiffre de 0,5 point inférieur à ses prévisions de décembre dernier. La seule bonne surprise vient du vif rebond de la construction dans le non-résidentiel, attendu à +8,5 %. Pour le reste, la déception prime et les inquiétudes s'accumulent. Sur le logement neuf, la période 2023-2024 s'annonce ainsi "périlleuse", après l'"effondrement" des ventes, début 2022, et un "blocage" redouté des permis de construire.

L'emploi "peine à suivre" (15 000 créations de postes prévues cette année, 10 000 de moins qu'initialement espérés), au point de devenir un frein à l'activité. Enfin, les problèmes d'approvisionnement repartent de plus belle, selon la FFB, avec la reprise, depuis août, des "fermetures de chaînes de productions (...) sans même évoquer l'impact sur les prix [des] matériaux" concernés (aluminium, zinc, acier...), ni "l'hystérie" des tarifs de l'énergie.

Hydrogène, métaux rares... : l'Europe à l'offensive

Pendant ce temps-là, la Commission européenne continue de tirer les leçons de la crise russo-ukrainienne. Dans son "discours sur l'état de l'Union", sa présidente Ursula von der Leyen s'est d'abord attaquée, elle aussi, à l'urgence. Elle confirme ainsi une ponction temporaire sur les profits exceptionnels des énergéticiens, au motif qu'« il n'est pas juste de réaliser des bénéfices extraordinaires, grâce à la guerre et sur le dos des consommateurs ». Par ailleurs, Bruxelles a indiqué, par communiqué, vouloir ouvrir aux PME les tarifs réglementés de l'électricité... mais aussi imposer aux Etats une baisse "obligatoire" de la consommation de cette énergie "d'au moins 5 % pendant certaines heures de pointe de prix". A plus long terme, face aux vulnérabilités économiques de l'UE, Ursula von der Leyen a insisté sur l'hydrogène (création d'une "Banque européenne" dédiée pour en garantir les achats et investir 3 milliards d'euros) et les terres rares (constitution de « réserves

stratégiques, là où l'approvisionnement est menacé » et multiplication des projets communs « tout au long de la chaîne » de valeur). Autre promesse : « un train de mesures pour soutenir les PME » européennes, autour de la simplification administrative, la révision des règles sur les retards de paiement et l'investissement dans la formation, en « collaboration étroite » avec les entreprises.

13 septembre

Inflation : les banques solidaires, mais pas trop

Les banques apportent leur écot à la lutte contre l'inflation... sans vraiment renoncer à contribuer à la valse des prix. Elles ont promis, ce midi, de “de ne pas augmenter leurs tarifs de plus de 2 % sur l'année 2023”, s'est réjoui Bruno Le Maire en personne. Certains acteurs iront jusqu'à « [les] geler pour des services très courants, comme la carte bancaire ». En outre, le prix de l'offre spéciale, réservée aux clients les plus fragiles, va être divisé par trois, pour atteindre 1 euro par mois. Le ministre de l'Economie voit, dans ces engagements de la Fédération bancaire française (FBF), un nouveau « bouclier », sur le modèle de celui mis en place autour des prix du gaz et de l'électricité. Comme lui, il est, a priori, centré sur les particuliers, plus que les entreprises. Comme lui, il limite les hausses, sans les éviter. Comme lui, aussi, il vise un secteur qui a accumulé les bénéfices en 2021 et ne connaît pas vraiment la crise en 2022, non plus.

Emploi : la course aux recrutements reste ouverte

La conjoncture ne refroidit pas les employeurs. Ils sont toujours plus nombreux à envisager de recruter au quatrième trimestre (45 %, 5 points de plus que cet été, au plus haut depuis le début de l'année), selon ManpowerGroup, contre 11 % qui pensent, au contraire, alléger leurs effectifs (+1 point). Résultat, "la France est, avec la Suède, le pays où les entreprises comptent embaucher le plus, d'octobre à décembre !" Exceptions notables à cette euphorie : les TPE et l'industrie revoient nettement leurs projets à la baisse. Une situation attribuée à leurs difficultés de recrutement et à la hausse des prix, car "il est assez complexe de revaloriser les offres d'emploi, afin de rendre les conditions plus attractives, quand le coût de revient

augmente déjà", souligne l'enquête.

▶ **A (re)lire :** Les TPE-PME débordées par les difficultés de recrutement plus que par l'inflation

Et pourtant, les finances des entreprises sont dans le rouge

Verre à moitié vide ou à moitié plein ? Après un an d'inflation forte, la situation financière des entreprises françaises commence à montrer de sérieux signes de faiblesse : certes, leur trésorerie reste au sommet, d'après l'assureur-crédit Allianz Trade... mais leur endettement aussi. Or, la remontée des taux d'intérêt, les difficultés d'approvisionnement et la crise de l'énergie n'ont pas fini de peser (très) lourd dans leur balance.

▶ **A lire,** le témoignage de Vosges Bois Développement : « Nous n'investissons plus pour pouvoir payer nos factures d'électricité »

Impôts de production : le nouveau calendrier ne passe pas

Les entreprises ne veulent pas attendre. L'étalement sur deux ans de la future baisse des impôts de production suscite l'incompréhension des organisations patronales. Premières bénéficiaires de la mesure, les ETI, par la voix de leur Mouvement le (Meti), fustige "une erreur" et un "mauvais signal en matière de réformes structurelles de compétitivité". Pour elles, la suppression de la CVAE n'a, au contraire, jamais été aussi urgente pour soutenir l'investissement, menacé de "se contracter, voire s'arrêter, sous l'effet de la hausse des coûts de production". Même trouble chez les entrepreneurs de Croissance Plus. Hausse des salaires, transition écologique, souveraineté industrielle : "Comment mettre en oeuvre ces transformations lourdes, si les entreprises demeurent soumises à un impôt qui obère leur capacité d'investissement et de recrutement ?", s'interrogent-ils. Plus flegmatique, le président du Medef prévient, sur Twitter, qu'"il ne faudrait pas laisser s'installer l'idée que la politique de l'offre, c'est fini. Elle a permis de créer 1,4 million d'emplois depuis 2015", selon les calculs de Geoffroy Roux de Bézieux.

12 septembre

📌 **Les 8 recettes de l'Etat pour parvenir au plein-emploi**

Pour atteindre le plein-emploi avant 2027, le ministère du Travail lance ses 8 travaux d'Hercule. Ces 8 "chantiers prioritaires", présentés, ce matin, aux partenaires sociaux, seront tous lancés d'ici la fin de l'année. Au programme : soutien continu à l'apprentissage (pas de nouvelles mesures prévues, mais maintien des aides à l'embauche en 2023, dans une version "recalibrée") ; réforme des retraites, de manière à "travailler plus" et à maintenir les seniors dans l'emploi (sauf "carrières longues et difficiles") ; adaptation de l'assurance chômage en fonction de la conjoncture ; création de "France Travail", appelé à succéder à Pôle Emploi ; réforme du RSA et de l'insertion sociale ; poursuite du déploiement du Contrat d'engagement jeune ; rénovation de divers dispositifs de formation continue (validation des acquis de l'expérience, compte personnel de formation, mécanismes de transitions professionnelles) ; et amélioration des conditions de travail, à travers, notamment "une politique juste de rémunération", y compris par un meilleur partage de la valeur. Pour déverrouiller le marché du travail, le ministère promet, en outre, son concours aux « concertations » plus larges, envisagées par l'exécutif sur les enjeux de mobilité, de logement et de garde d'enfants des travailleurs.

La baisse des impôts de production au ralenti

Surprise : la future réduction des impôts de production n'aura pas lieu en une seule fois, dès 2023. Cette promesse gouvernementale à 8 milliards d'euros sera finalement exaucée en deux ans, a annoncé le ministre de l'Economie Bruno Le Maire, ce matin. Un délai supplémentaire justifié au nom de l'« équilibre de nos finances publiques ».

Cloud : le label de confiance entr'ouvert aux PME

L'Etat tend la main aux PME et start-up numériques. Afin de les aider à décrocher le précieux visa SecNumCloud (équivalent à un label de confiance et de sécurité décerné aux prestataires de services d'informatique à distance), un dispositif d'accompagnement, doté de 2,5 millions d'euros, leur sera bientôt proposé par l'Anssi, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information. Manière d'éviter que les grands groupes s'accaparent ce sésame, décerné au terme d'"un processus long, complexe et coûteux", de l'aveu même du ministère de l'Economie. En parallèle, Bruno Le Maire a enjoint toutes « les entreprises privées [à s'engager] davantage dans la sécurisation de leurs données ». Un appel au volontariat qui pourrait

déboucher, « si [elles] ne se saisissaient pas librement de cette offre » française, sur « une norme obligatoire pour protéger notre souveraineté industrielle et notre indépendance », a prévenu le ministre de l'Economie, en déplacement à Strasbourg. A noter enfin qu'en complément de la stratégie d'accélération sur le cloud, un nouveau Comité stratégique de filière (CSF), baptisé "Numérique de confiance", verra bientôt le jour, sous l'égide du directeur général d'OVHCloud, Michel Paulin.

Prix du carburant : la baisse se confirme

Les prix à la pompe restent sous contrôle... mais l'effet de la "remise carburant" à 30 centimes s'essouffle déjà, surtout pour le gazole. Le litre de GNR est ainsi resté stable, la semaine dernière, à 1,2703 euro en moyenne hebdomadaire, au 9 septembre (-0,6 % en sept jours), selon les relevés du ministère de la Transition écologique. Le diesel fait un peu mieux (-1,4 %, soit -2,5 centimes), à 1,7547 €. La diminution est, en revanche, deux fois plus importante environ pour l'essence, que ce soit le sans plomb 95 (à 1,569 €, -3,1 %) ou le 98 (à 1,6031 €, -2,8 %). L'un et l'autre tombent ainsi à leur plus bas niveau depuis plus d'un an (depuis septembre et juin 2021, respectivement).

9 septembre

L'économie française roule en "4 R"

C'est ce qui s'appelle avoir le sens de la formule. Pour résumer ce qui attend l'économie à moyen terme, le gouverneur de la Banque de France avance la théorie des « 3 R : en 2022, résistance ; 2023 ralentissement, au moins ; 2024, rebond », a lancé François Villeroy de Galhau sur *BFM Business*, ce matin. Sauf que, peu de temps après, dans un discours à Prague, il a évoqué un autre "R" pour l'année prochaine, en admettant que « l'hypothèse d'une *récession* limitée ne peut être exclue »... Deux points noirs risquent en effet de peser : les « problèmes d'offre » persistants dans les entreprises (difficultés d'approvisionnement et de recrutement) et, surtout, la flambée des prix, notamment de l'énergie. A ce propos, l'espoir d'un retour à la "normale" rapide de l'inflation (c'est-à-dire limitée à +2 % par an) s'est encore éloigné hier. La Banque centrale européenne a en effet relevé sa prévision à +2,3 % pour 2024 (+0,2 point par rapport à la précédente estimation de juin), après

+5,5 % en 2023 (+2 points !). En réaction, elle va rehausser ses taux d'intérêt directeurs de 0,75 point dès mercredi. Ce deuxième relèvement en deux mois représente ni plus ni moins que la plus forte augmentation depuis 1999. Et d'autres suivront, a déjà prévenu la BCE, afin de "freiner la demande" et briser la spirale inflationniste... Un tel durcissement n'est pas une surprise, pour Hippolyte d'Albis, mais bien un mal nécessaire, selon le coprésident du Cercle des économistes.

► **A lire :** Pour Hippolyte d'Albis, « la sortie de l'inflation risque d'être longue et douloureuse »

Les usines déjà essoufflées

La production industrielle repart à la baisse. Après une embellie de deux mois, elle a reculé d'1,6 % dans l'ensemble du secteur, comme dans sa partie manufacturière, selon l'Insee. La contraction est particulièrement forte pour les activités extractives et énergétiques (-2,1 % sur le mois), déjà en perte de vitesse sur un an (-9,8 % entre mai et juillet, comparés à la même période de 2021). En revanche, l'automobile sort, elle, la tête de l'eau : désormais "moins affectée par les difficultés d'approvisionnement en semi-conducteurs", la production y progresse de 10,4 % par rapport à la même époque, l'année dernière.

Le marché du travail encore plus paralysé

Le marché du travail est bel et bien grippé en France... et cette paralysie des embauches est en train de prendre une ampleur vertigineuse. En 2021, 7 métiers sur 10, pesant deux tiers de l'emploi dans le pays, étaient considérés "en tension forte ou très forte" - du jamais-vu en dix ans, relève la Dares (ministère du Travail). Ironiquement, si la situation s'est à ce point dégradée, c'est d'abord sous l'effet de la course aux recrutements, constatée l'an dernier, couplée au recul du chômage, qui a asséché le vivier des demandeurs d'emploi disponibles. Et ce, alors même que les autres sources de difficultés n'ont pas régressé. Au palmarès des secteurs les plus touchés figurent l'industrie et le BTP (à eux seuls, ils représentent les trois quarts des 30 métiers les plus en tension), devant l'informatique et télécoms, ou encore la santé (avec les infirmiers).

Fiscalité : l'impôt minimal sur les sociétés reste programmé pour 2023

Il y aura bien un taux d'imposition minimal sur les sociétés en Europe l'an prochain. Les cinq plus grandes économies de l'UE (France, Allemagne, Pays-Bas, Italie et Espagne) ont "réaffirmé", dans un communiqué conjoint, aujourd'hui, "leur engagement renforcé à mettre en place rapidement" cette mesure-phare de la réforme de la fiscalité internationale, validée l'an dernier. Sauf que, en juin dernier, la Hongrie avait fait capoter la transcription européenne de ce projet mondial à la dernière minute. Qu'importe : faute d'unanimité "dans les prochaines semaines", les cinq Etats signataires déploieront la mesure quand même, soit à l'échelle communautaire, soit au niveau national. A l'heure de l'inflation galopante, cette taxation minimale des entreprises, fixée à 15 %, est une « question de justice fiscale (...) et d'efficacité, a fait valoir le ministre de l'Economie Bruno Le Maire : nous ne voulons ni optimisation ni évasion fiscales en Europe. » Sans compter que le dispositif pourrait rapporter près de 6 milliards d'euros aux finances publiques françaises, selon une première estimation parue en 2021.

8 septembre

La croissance et l'inflation de conserve

Ni la croissance ni l'inflation n'ont dit leur dernier mot en France. D'un côté, le risque de récession paraît bel et bien écarté pour 2022, confirme l'Insee dans ses dernières prévisions, parues hier soir : le PIB devrait encore progresser de 0,2 % au troisième trimestre (et même +0,3 %, a renchéri la Banque de France, aujourd'hui), avant toutefois de caler en fin d'année (évolution nulle, voire négative, en cas de crise énergétique avérée en Europe et sous l'effet du durcissement généralisé des politiques monétaires en Occident). Malgré ce ralentissement plus prononcé que prévu, la croissance pourrait quand même s'élever à +2,6 % sur l'ensemble de 2022. Ce qui est, cette fois, 0,3 point de plus que ce qui était espéré avant l'été. Sauf que, dans le même temps, l'inflation s'accroche, elle aussi : attendue, jusqu'en octobre, sous la barre des 6 % (en glissement annuel), elle devrait rebondir ensuite, pour atteindre +6,5 % en décembre. En cause notamment : l'allègement de la "remise carburant" dès novembre et "l'augmentation continue des prix de